

Référentiel multidisciplinaire de l'Amylose Cardiaque

Fiche PARAMED – Education thérapeutique des patients & Télésurveillance

Rédigée par Mme Marie SEVRAIN et Mme Mélissa GOURJAULT

PRISE EN CHARGE INFIRMIÈRE :

PERSONNE/FAMILLE AYANT UNE AMYLOSE CARDIAQUE

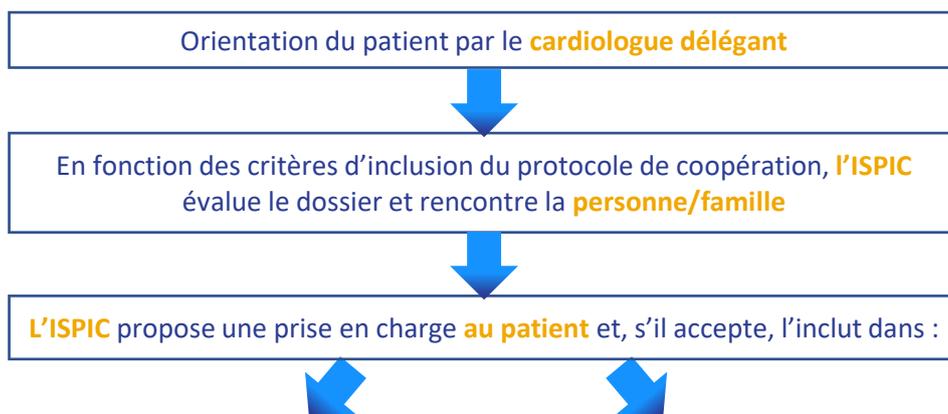


Education Thérapeutique & Télésurveillance

L'amylose est une pathologie rare mais grave. Pouvant occasionner une atteinte multi organique, elle nécessite une prise en charge holistique et multidisciplinaire.

Pour ce qui a trait à la cardiomyopathie restrictive consécutive à l'amylose cardiaque, l'infirmière a un rôle à jouer dans le dépistage/la prévention des complications, la surveillance des signes d'alerte, la tolérance du traitement médicamenteux, l'adhésion au projet de soins et la coordination du parcours de soins.

Dans le cadre du protocole de coopération [Article 51], l'infirmière spécialisée en insuffisance cardiaque (ISPIC), œuvrant au sein d'une cellule d'expertise et de coordination de l'insuffisance cardiaque sévère (CECICS), participe à l'éducation thérapeutique du patient (ETP), à la **télésurveillance en insuffisance cardiaque** (Voir : Annexes 09a.b. et c.) et aux consultations non programmées en cas de décompensation cardiaque.



L'éducation thérapeutique du patient par l'équipe pluridisciplinaire :

1. Bilan éducatif partagé (BEP)
2. Plan personnalisé d'ETP
3. Séances éducatives ayant pour thèmes : la santé, la maladie, les signes d'alerte, le traitement et l'hygiène de vie.
4. Orientation vers les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire.
5. Evaluation des apprentissages

La télésurveillance de l'insuffisance cardiaque :

1. Proposition, recueil du consentement, démonstration et manipulation du matériel par l'ISPIC
2. Inclusion administrative, livraison du matériel et communication/coordination avec le réseau de ville
3. Télésurveillance, gestion des alertes et consultation non programmée en binôme (cardiologue et ISPIC) si besoin (adaptation des diurétiques selon volémie)
4. Accompagnement thérapeutique tous les 3 mois.
5. Evaluation et renouvellement/sortie tous les 6 mois



Correspondants

- Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme Marie SEVRAIN (ISPIC) au 01.56.09.27.00 ou par mail : marie.sevrain@aphp.fr ou Mr Julien BAUD par mail : julien.baud@aphp.fr